

A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

Le printemps est enfin arrivé, ce qui implique inévitablement des travaux dans les jardins. Pour des questions de civisme, je vous invite à respecter les règles de bon voisinage.

Vous avez dû voir le projet "les jardins partagés" se mettre en place à côté du City-stade à Bretonville, à l'initiative de jeunes étudiants en collaboration avec les Conseillers Municipaux. Je tiens d'ailleurs à rappeler que le fleurissement de la commune est l'oeuvre « exclusive » des Conseillers de la commission fleurissement. Je vous invite à l'inauguration "des jardins partagés" le 2 juin à partir de 11h.

Concernant l'entretien des trottoirs je vous rappelle que le traitement chimique des espaces publics est interdit pour toutes les communes.

Comme le stipule le Code Général des Collectivités Territoriales, le nettoyage de la portion de terrain devant sa propriété, du mur jusqu'au fil d'eau, revient à chacun. De plus, nous sommes une petite commune et nos employés sont fortement sollicités en cette saison pour l'entretien des espaces publics.

Les armoires France Télécom de montée en débit vont être installées début juin et nous pouvons donc espérer avoir, enfin, des liaisons internet de bon niveau dans le courant du second semestre.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et surtout n'oubliez pas de signaler vos absences de cet été à la Gendarmerie Nationale pour la sécurité de tous et de chacun.

Jean-Louis Florès

*« De mai, chaude et douce pluie
fait belle fleur et riche épi »*

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	3
Zoom sur...	4
CCAS	5
La Mairie vous informe...	6
Les Jardins partagés	10
Garderie	11
Associations	12
Infos diverses	15



État Civil

Monsieur **MARTINEAU** Olivier, George, Jean
et Madame **VACHEROT** Katia, Henriette, Mariette, le 27 avril 2018.

Monsieur **RENAUX** Stéphane, Lucien, Maurice, Roland
et Madame **PERTUZIO** Céline, Laure, Raymonde le 26 mai 2018

MARIAGES



DECES

Monsieur **CARASSO** Philippe, Yves, Pierre décédé le 20 mars 2018



La mairie vous informe

Extraits du conseil municipal du 13 avril 2018

⇒ Délibérations :

Budget : Clôture des comptes de 2017 : approuvé à l'unanimité.

Vote du budget 2018 (*retrouvez quelques chiffres dans le « ZOOM » en page 4 de cet Écho*)

⇒ **Subvention imagine'R 2018/2019** : attribution d'une subvention pour les collégiens fréquentant le collège public de Dourdan et pour les lycéens, quelque soit leur lycée en Ile de France, jusqu'au bac . Cette **subvention s'élève à 45 €**. La carte scolar'R bénéficiant d'une subvention d'île de France, le conseil ne souhaite pas subventionner cette carte. Ainsi le coût de la **carte scolar'R** sera d'environ **109 €** pour les **élèves** se rendant au **collège de Saint Arnoult en Yvelines** contre **200 €** pour la **carte imagine'R** pour les **collégiens** se rendant au **collège de Dourdan** et **350 €** pour les lycéens quelque soit le lycée en Ile de France.

⇒ **Subvention aux associations communales** : elle sera de 565 € pour toutes les associations.

⇒ **Demande de subvention d'un abri bus** : cet aménagement est subventionné à 80% par le programme départemental dans le cadre du produit des amendes de police pour les communes de moins de 10000 habitants en vue d'aménagements relevant de la sécurité routière aux abords des établissements scolaires.

⇒ **Contrat rural 2018** : la commune va solliciter le Conseil Régional et le Conseil Départemental afin de réaliser les opérations suivantes :

☞ Groupe Mairie/ École.....	61 000 € HT
☞ Réaménagement de la place du monument aux morts	110 500 € HT
☞ Chemin piétonnier	48 860 € HT
☞ Mise aux normes sanitaires salle polyvalente	27 500 € HT

⇒ **Plan triennal de voirie 2016-2019** : les travaux concernent, la reprise de la chaussée **impasse Malvoisine**, la reprise et création de fil d'eau **rue du Platane** et la reprise de chaussée et création de trottoir **rue du Moulin à vent**. La subvention demandée serait de 148 876 €HT pour un montant subventionnable de 212 680 € HT.

⇒ **PLU** : Le tribunal administratif a été saisi afin qu'un commissaire enquêteur soit désigné pour mener l'enquête publique qui devrait débiter en juin 2018. (voir information complémentaire en page 8 de cet Écho)

⇒ **CART** : la piscine olympique communautaire de Rambouillet devrait être terminée en 2020.

Maison communale de Boinville : les services du CIAS de la CART doivent venir visiter celle-ci afin de voir si les travaux d'aménagement d'une micro crèche sont possibles.

⇒ Questions diverses :

Monsieur Veragen évoque un problème de porte de l'école donnant sur le parking de la Mairie non verrouillée en journée. Un rappel sera fait aux professeurs.

Monsieur Dupuy présente au conseil municipal le règlement du jardin partagé. Des affiches et flyers seront distribués pour l'inauguration qui aura lieu le 2 juin.

Un administré, présent lors de la séance demande si le branchement concernant la montée en débit entraînera une coupure de réseau ? Monsieur le Maire répond que cette coupure, selon Orange, ne devrait pas durer plus d'une heure.

Un flash spécial sera distribué aux Boinvillois.



La mairie vous informe

Extraits du conseil municipal du 15 mai 2018

⇒ Délibérations :

Contrat rural 2018 : pour rappel, les travaux désignent le groupe mairie/ école, le réaménagement de la place du monument aux morts, le chemin piétonnier et la mise aux normes de la salle polyvalente.
Le montant des travaux s'élève à 287 285 euros HT.

⇒ Points divers :

Ile de France mobilité : proposition d'un service de bicyclettes électriques sur le territoire d'Ile de France. Au vu des faibles équipements (pistes cyclables) aux alentours du village, le conseil ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

SIAP contrôle des hydrants : des précisions sur les tarifs seront demandées au Siaep concernant la signature ou non d'une convention.

A 10 gratuite : une manifestation aura lieu le 31 mai au péage de Dourdan. Les membres du conseil municipal y sont invités.

Visite de la députée Aurore Berger : cette visite aura lieu fin mai avec le Maire et les membres du conseil municipal.

Véhicule abandonné : une carcasse de voiture a été retrouvée le long de la ligne du TGV La gendarmerie d'Ablis se charge de retrouver le propriétaire.

Inauguration du jardin partagé : elle se déroulera le samedi 2 juin à 11h au terrain multisports.

Participation citoyenne : Monsieur l'adjudant chef Bodin est venu présenter au conseil l'opération participation citoyenne. Elle consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur entourage..

Vendredi 25 mai 2018,

Notre **Députée Aurore BERGER**, accompagnée de son assistante **Lamia BOUCHI**, a répondu présente à l'invitation de **Jean Louis FLORES**, Maire de Boinville le Gaillard.

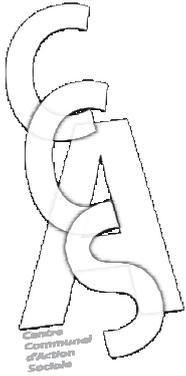
Dans un premier temps, ils se sont rencontrés durant une heure en Mairie, pour aborder ensemble les points qui nous tiennent à cœur pour notre commune.

Jean Louis FLORES lui a ensuite fait visiter le complexe GARDERIE-ECOLE.

Lors de la seconde heure, les conseillers qui le souhaitent ont pu aussi s'exprimer lors d'une discussion ouverte sur différents sujets notamment, les transports inexistant, ou presque, pour rejoindre Rambouillet, Saint Arnoult ou Dourdan, la difficulté en tant que petite commune de se faire entendre sur nombre de sujets au sein de la CART, la gratuité de l'autoroute A10, l'écologie sur la disparition des glyphosates, la montée en débit avec son arrivée sur notre commune, l'éducation, la restauration scolaire etc....

Aurore BERGER a clairement répondu à toutes ces questions, et nous a expliqué qu'elle mettait un point d'honneur à rencontrer les acteurs de la vie publique, directement sur leur lieu d'exercice par exemple les pompiers, les gendarmes, les Maires et Conseillers sur leurs communes, etc.... Elle rappelle que sa circonscription compte pas moins de 51 communes et qu'elle les visitera toutes.





La mairie vous informe ...



Vous rencontrez des difficultés

*(Argent, santé, perte d'autonomie liée à votre âge
ou à la maladie, chômage...),*

**Vous ne savez plus comment régler vos problèmes
ni comment y faire face,
Vous ne savez plus à qui vous adresser.**

Le **CCAS de Boinville le Gaillard** s'adresse à tous les Boinvillois quelque soit leur âge.

Les membres du CCAS sont soumis au **droit de réserve et de confidentialité**, inhérent à chaque situation.

Sachez qu'il n'y a pas de mal à demander de l'aide, que le **CCAS de Boinville le Gaillard est là pour vous**, qu'il mettra en œuvre tous les moyens dont il dispose pour vous soutenir, et si nécessaire vous redirigera vers les structures adaptées à votre besoin.

Le **CCAS** aide également les personnes âgées, ayant peu de ressources en leur allouant des « bons de chauffage ».

Cette allocation n'est pas un dû,

Elle est **soumise à conditions**, les demandeurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- ✓ **Habiter BOINVILLE LE GAILLARD** ou ses hameaux
- ✓ Avoir **60 ans minimum**
- ✓ Être **non imposable avec justificatif** (la ligne indiquant le montant net de l'imposition **IR doit être à 0 €**)
- ✓ Une allocation attribuée par foyer.

Si l'un des critères n'est pas rempli l'allocation « Bon de chauffage » peut être après étude du dossier, supprimée.

Le **CCAS** propose également, tous les ans à nos anciens de la Commune, de se retrouver autour d'un repas.

L'invitation à ce repas est également **soumise à conditions**:

- ✓ **Aux habitants** de Boinville le Gaillard
- ✓ Être **inscrits sur les listes électorales de la commune**
- ✓ Être âgés de **65 ans et plus**

Vous pouvez contacter le CCAS soit :

- au secrétariat de la Mairie,
- ou via les membres du CCAS
 - ☞ Jean-Louis FLORES, Maire de BOINVILLE LE GAILLARD,
 - ☞ Claudine DOMPS, Conseillère municipale,
 - ☞ Claudine FLORES, Conseillère municipale,
 - ☞ Guylaine LAROYE, Conseillère municipale
 - ☞ Michèle BUNEL, Conseillère municipale,
 - ☞ Margaret DUMAS, Membre extérieur au Conseil,
 - ☞ Pascal LECOUBE, Membre extérieur au Conseil,
 - ☞ Janique LEBLANC, Membre extérieur au Conseil,
 - ☞ Marie-Thérèse ROBICHON, Membre extérieur au Conseil



La mairie vous informe

Comme tous les ans en cette fin de printemps début d'été revoici nos
ETERNELLES RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DES INTERDITS

BRUIT ENGIN A MOTEURS

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

- ⇒ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ⇒ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ⇒ Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



INTERDICTION DE BRÛLAGE

Le brûlage des déchets verts de jardins et de parcs, assimilés à des déchets ménagers, **est interdit toute l'année** et sur l'ensemble du territoire du département des Yvelines **par arrêté préfectoral N°80-572 du 2 juillet 1980**



ENTRETIEN OBLIGATOIRE DES TROTTOIRS DEVANT VOS PROPRIETES

Le printemps vous amène à sortir les tondeuses, **mais n'oubliez pas de sortir également les binettes**, car il incombe aux propriétaires d'entretenir les trottoirs et abords de leur propriété. Cela vaut pour le déneigement, mais aussi pour le **désherbage**, à condition d'utiliser des **moyens respectueux de l'environnement et de la santé (« Zéro Phyto »)**



PERIODES DE FORTES CHALEURS

Pendant les périodes de chaleurs caniculaires, que vous soyez de santé fragile ou pas, une personne âgée ou pas...

BUVEZ ABONDAMMENT, RESTEZ A L'OMBRE,

la nuit **AEREZ VOTRE LOGEMENT** pour faire si possible rentrer un peu d'air..

Vous êtes voisins de personnes que vous savez fragiles et seules, allez les voir pour s'assurer que tout va bien. La Mairie de son côté met en place une surveillance auprès des personnes fragiles et ou âgées. Cela n'empêche pas **d'être civique** et d'offrir son aide, lorsque cela est nécessaire.

SURVEILLANCE-CAMBRIOLAGE

Les cambrioleurs ne prennent jamais de vacances, alors soyez toujours et encore vigilants. Ne laissez pas sur votre répondeur de message explicite, au mieux transférez vos appels sur votre téléphone mobile. Demandez à un voisin de vider votre boîte aux lettres, d'ouvrir vos volets...

Demandez en vous inscrivant à la Gendarmerie Ablis « **Tranquilité Vacances** », qu'une observation soit faite sur votre maison lors de leurs patrouilles.



Profitez de cette période pour **METTRE EN ŒUVRE** le dispositif « **PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE** », en association avec la gendarmerie d'Ablis.

Ce dispositif, sans pour autant faire de la délation, permet à tout un chacun de faire remonter rapidement à la gendarmerie, des informations soit par téléphone soit par mail, sur des actes que vous jugez anormaux, comme des véhicules qui roulent trop vite dans la commune (essayer dans ce cas de relever le numéro minéralogique) individus suspects (par exemple tard le soir dans le jardin de votre voisin parti en vacances etc...).

Mais en aucun cas, vous ne devez intervenir vous-même.

Monsieur l'**Adjudant chef gendarme BODIN** est venu présenter lors du dernier Conseil Municipal l'opération « **PARTICIPATION CITOYENNE** ». Voici un extrait de sa présentation;

« L'opération "Participation Citoyenne", consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Le dispositif vise à: • rassurer la population • améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation • accroître l'efficacité de la prévention de proximité Elle est mise en place par la signature d'une convention entre la gendarmerie et la commune ainsi que l'installation aux entrées de village et hameaux de signalétique dissuasive. Les effets attendus sont de privilégier les liens entre la population, les élus et la gendarmerie, renforcer le lien sociale et une baisse de la délinquance. »

Le Conseil Municipal organisera une réunion publique avant le mois de Juillet soit avant les grandes vacances d'été en partenariat avec la gendarmerie afin de présenter ce projet aux Boinvillois.





La mairie vous informe

8 mai 2018

C'est sous un beau soleil que nous avons commémoré le **73ème anniversaire** de la signature de l'**Armistice** annonçant la fin de la seconde guerre mondiale.



Accompagné des membres de la **FNACA** et de quelques habitants, la cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur servi par l'équipe municipale à la salle polyvalente.



Après un premier écran numérique dans la classe de **Monsieur Mabit**,

le **SIVOS de la Pointe du**

Diamant (syndicat regroupant les 4 villages pour le scolaire) a fait l'acquisition d'un nouveau **Tableau Numérique Interactif (TNI)**. Ce nouveau **TNI** a été installé dans la classe de Monsieur Trouffléau.



Tous les élèves ainsi que leur professeur sont ravis de cette nouvelle acquisition.

Le feuilleton de la **montée en débit internet** sur notre commune continue, après presque 2 années de décalage, des tergiversations indépendantes de notre volonté, les travaux ont enfin commencé...

Les aménagements pour accueillir les armoires qui hébergeront les équipements ont été réalisés à Bretonville et à Boinville.



Pour la suite, l'expérience sur ce dossier nous incite à être prudent concernant les dates... les armoires devraient être livrées début juin ... s'en suit ensuite un délai imposé par l'Autorité de Régulation des Télécoms de 3 mois... et seulement après, les opérateurs intéressés peuvent installer leurs équipements.

Ce qui veut dire que dans le meilleur des cas, la montée en débit ne sera pas effective avant septembre...

Patience... patience...



Aux dernières nouvelles les deux armoires seraient livrées à Bretonville et Boinville le 7 juin Espérons...espérons

que rien ne viendra modifier cette date



Enedis, l'électricité en réseau, nous informe qu'une coupure de courant pour travaux concernant la commune de BOINVILLE LE GAILLARD aura lieu le

La mairie vous informe



Mardi 5 juin 2018

Numéro de la coupure : 211 T 04212

Motif de la coupure : Élagage à proximité du réseau électrique

« Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de nos clients, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune : mardi 5 juin 2018 entre 09h00 et 11h30 ».

Les quartiers concernés sont:

de 09h00 à 10h30

- 1 Hameau de VILLERAY

de 10h30 à 11h30

- 1 au 15, 19, 2 au 22 Résidence LES JARDINS
- 16 Résidence LES JARDINS
- 19 Rue de la SENTE DU COUVENT
- 28 Rue du PRIEURE
- Rue des OUCHES
- 11 au 15 Rue des OUCHES
- 1 Route d' OBVILLE
- 7 au 23, 2 au 22, 17B, 22B, 7B, 7T Rue de la SENTE DU COUVENT
- 1 au 3 Chemin de la PETITE REMISE
- 1 au 7, 11, 2 au 8, 2 B Impasse des GRANDS CHAMPS
- 1 au 5, 4 Impasse du PUIT
- 21 Rue DU CHATEAU
- 3 au 21, 2 au 14, 18 au 32, 22B, 4B, 2T, 18B, 18T Rue du CHATEAU
- CHATEAU DE BREAU
- 3 Impasse des ROSES
- 14 Rue du CHATEAU
- 1, 2 LE BREAU SANS NAPPE
- 19 Rue du CHATEAU
- 3, 2 Rue de l'ORME SUREAU

Enquête Publique



L'enquête publique concernant le **PLU** de la commune **débutera le lundi 18 juin 2018 au 19 juillet 2018**

Le projet de PLU sera consultable et un registre d'enquête disponible durant les ouvertures mairie.

Les dates des permanences (en mairie) du commissaire enquêteur Monsieur BLOCH sont :

- ⇒ lundi 18 juin de 14h à 17h
- ⇒ jeudi 28 juin de 14h à 17h
- ⇒ mardi 10 juillet de 14h à 17h
- ⇒ jeudi 19 juillet de 14h à 17h

Pour plus d'informations consultez le document joint à cet Écho.



La mairie vous informe



BOINVILLE LE GAILLARD

calendrier
du service de collecte
du 1^{er} mai 2018 au 31 décembre 2018



Ordures ménagères

collecte : tous les **vendredis** après-midi



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un **vendredi** sur deux l'après-midi

2018	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	4	1-15	13	10	7	5	2-16	14
	18	29	27	24	21	19	30	28



Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte : un **mercredi** sur six en journée

2018	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	9	20		1	12	24		5

Horaires de collecte

Présentation des bacs la veille au soir pour les collectes du matin

Matin : de 5h00 à 12h00

Après-midi : de 12h00 à 19h00

Journée : de 8h00 à 17h00

N° Vert 0 800 49 50 61

www.sictomregionrambouillet.com

Visite du site du Centre de Tri du SITREVA

Le **SICTOM de la Région de Rambouillet** propose aux administrés une visite du **centre de tri du SITREVA**.



Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le site internet du SICTOM pour la prochaine visite qui aura lieu le **vendredi 8 juin 2018**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU SICTOM DE LA RÉGION DE RAMBOUILLET.

Lien : <http://www.sictomregionrambouillet.com/formulaire-dinscription-visite-du-centre-de-tri/>



Pour l'année 2018

six passages de balayage par l'entreprise
ESV (Europe Services Voirie)
sont prévus aux dates suivantes :

<i>mercredi 7 mars</i>	<i>mercredi 9 mai</i>	mercredi 12 septembre
mercredi 10 octobre	mercredi 14 novembre	mercredi 11 décembre

Ces jours là prévoyez de rentrer vos véhicules ou de les déplacer.

« LE PHOENIX – Les Jardins Partagés »

Quelques nouvelles des
 « **Jardins partagés** »
 à Boinville (Hameau de Bretonville)



Le projet « **PHOENIX** » porté par nos 4 étudiants (Émilie, Emma, Jeanne et Tony) se réalise petit à petit sous vos yeux.



Les semis sont faits (radis, carottes, panais, salades)

Les plants s'enracinent (céleris raves et céleris branches, salades, choux rouge et cabus, artichauts, tomates, concombres, potimarrons, butternuts, rhubarbes...) sans oublier les fraisiers, les haricots à rames et les plantes aromatiques.



Les fleurs ne sont pas oubliées qui sont là pour protéger les légumes des indésirables ou simplement pour agrémenter le jardin.

Une fois créé, ce jardin demandera à être entretenu pour pouvoir porter ses récoltes à maturité. Ce jardin

deviendra (sans jeu de mots...) le nôtre, celui des Boinvillois désireux de s'impliquer, même modestement, pour arroser, désherber pour mieux récolter.



Samedi 2 juin à 11 h

inauguration des « Jardins Partagés »

(à côté du terrain Multisports à Bretonville)

Venez nombreux pour inaugurer votre potager collectif et partager avec nos 4 étudiants initiateurs de ce projet, un moment de convivialité autour d'un verre.

Des animations sont prévues pour tous, adultes et enfants



Pendant que nous sommes sur le terrain de Bretonville certains d'entre vous s'étonnent peut être de voir le terrain à moitié tondu. (Après les Jardins Partagés et le terrain Multisports et jusqu'au but de foot au fond de ce terrain).

En fait, suite à une demande d'un agriculteur souhaitant récolter du foin (mis en ballot, la Mairie de Boinville a donné son accord .

La parcelle sera fauchée au environ du 22 juin 2018.





La mairie vous informe ...

CENTRE DE LOISIRS



Mini séjour au Puy du fou du 16 au 19 avril 2018.

Les 13 enfants ayant participé à ce séjour étaient âgés entre 8 et 11 ans et pour certains d'entre eux le mini séjour était une première expérience. Durant ces quatre jours, ils ont pu partager des moments conviviaux. En plus des 2 jours complets sur le grand parc du Puy du Fou, ils ont pu profiter des activités qu'offre le camping ainsi que des animations et des veillées organisées par les animateurs (visite de la ville et de ses environs, gamelle nocturne, Loup garou nocturne, ...)

Ce séjour très ensoleillé s'est terminé autour d'une table du restaurant avec un repas animé dans la bonne humeur.

Programme des Mercredis de Mai et Juin

- ✓ Création de grands jeux de société en bois.
- ✓ Création de jeux de kermesse.
- ✓ Matinée pâtisserie.
- ✓ Sortie vélo la journée complète.
- ✓ Fabrication de cadeaux pour la fête des mères et la fête des pères.
- ✓ Participation à une grande olympiade inter centre.
- ✓ Grands jeux de piste.

Et plein d'autres surprises!



Venez nous rejoindre sur notre page **Facebook** « Centre de loisirs de Boinville » pour pouvoir suivre la vie du centre en direct

Vous pouvez trouver les nouveaux dossiers 2018/2019 ainsi que les programmes sur le site internet de la commune : www.boinville-le-gaillard.fr

Pour plus d'informations vous pouvez joindre le centre de loisirs au **09.81.93.11.42**

Votre centre de loisirs sera ouvert du

Lundi 9 au vendredi 27 Juillet

puis du Lundi 27 au 31 aout

Les inscriptions se font actuellement directement au centre de loisirs

Le thème de cette période sera un voyage autour du monde avec de nombreuses activités manuelles, des jeux, des sorties ou des veillées qui nous feront découvrir la faune, la flore, les coutumes ou l'histoire des continents.

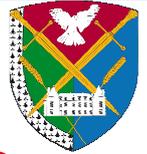
(Sorties au parc zoologique de Paris, à la mer de sable, à France miniature, grands jeux de pistes, Journée casino, Veillée safari ou karaoké, cuisine des différents pays visités, ...)

ATTENTION NOUVEAUTE

Création d'un tarif à la semaine pour les périodes de vacances très attractif par rapport au tarif à la journée.



Les Associations



Comme chaque année, le **13 juillet prochain** nous nous retrouverons à la salle polyvalente à l'occasion de **Fête Nationale**.



Cette année, c'est autour d'une paëlla (*) que nous célébrerons notre Fête Nationale.

Comme à la tradition, le repas (préparé par l'OSASC) sera suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux et du feu d'artifice offert par la Mairie.

(*) *Le menu du repas complet sera distribué ultérieurement dans vos boîtes à lettres.*

FÊTE NATIONALE

la



BROCANTE

C'est le **dimanche 9 septembre 2018** que se déroulera la traditionnelle brocante de Boinville.

Vous y retrouverez les stands habituels : restauration, buvette, barbecue, crêpes.

Le soleil et la chaleur sont commandés, pour passer une excellente journée faite de bric et de broc et nous l'espérons de troc

Diverses animations sont prévues.

Venez nombreux.



Boinville Jeunesse...

École élémentaire ... **KERMESSE** Centre de loisirs

SAMEDI 16 JUIN 2018

Cette année, la **kermesse** est organisée par **Boinville Jeunesse en association** avec le **Centre de loisirs** ainsi que **l'école de Boinville le Gaillard** qui se joint à nous pour proposer le **spectacle des enfants**.

La journée commencera **vers 11 heures** par le **spectacle des enfants** organisé par les enseignants de notre école dans la **salle polyvalente**.

Il sera suivi par un **repas thématique préparé par l'accueil de loisirs** (repas sur réservations principalement) **et le début de la kermesse** pour les petits et les grands.

Les festivités seront clôturées par le **tirage de la tombola 100% gagnante** cette année encore.

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !!



Les Associations

LC DANSE célèbre

SES OSCARS !



Le Samedi 2 Juin 2018
Salle Patenôte de Rambouillet
à 20h30



C'est dans la **Salle Patenôte de Rambouillet**, le samedi 2 Juin à partir de 20h30, que se déroulera le **GALA de danse** de l'Association **LC Danse**.

A cette occasion **LC Danse** vous proposera de célébrer ses oscars !

Venez découvrir et assister au spectacle au cours duquel petits et grands sauront vous ravir !.....

Vous ne le regretterez pas !!



PREMIERE PARTIE

1 - OUVERTURE DE LA CEREMONIE

2 - SINGIN THE RAIN	(DANSE CE2)
3 - SISTER ACT	(ZUMBA ADOS)
4 - GREASE	(DANSE ADULTES)
5 - EMOJI	(ZUMBA ENFANTS)
6 - PINOCCHIO	(DANSE CP)
7 - BALLERINA	(DANSE CE1)
8 - KIDS UNITED	(DANSE CM1/6 ^e)
9 - VAÏANA	(DANSE MATERNELLE)
10 - ROCKY	(ZUMBA ADULTES)
11 - HUNGER GAME	(DANSE ADOS)
12 - JAMES BOND	(DANSE CM1/6 ^e)

DEUXIEME PARTIE

13 - PODIUM	(ZUMBA ENFANTS)
14 - SEXY DANCE 4	(DANSE MIXTE)
15 - LE JOURNAL DE BRIDGET JONES	(DANSE ADULTES)
16 - BRIDGET JONES BABY	(ZUMBA ADOS)
17 - LA GARDE DU ROI LION	(DANSE MATERNELLE)
18 - LE ROI LION	(DANSE CE2)
19 - ZOMBILLENUM	(DANSE CP)
20 - KATCHI	(DANSE ADULTES)
21 - LES ARISTOCHATS	(DANSE CE1)
22 - BATMAN	(DANSE CM1/6 ^e)
23 - LES FILS DU VENT	(DANSE ADOS/MIXTE)
24 - SLUMDOG MILLIONAIRE	(ZUMBA ADULTES)
25 - THE GREATEST SHOWMAN	(TOUS LES COURS)



Notre Bibliothécaire **Claudine DOMPS**, vous invite à faire le plein de livres pour les vacances.

**Dernière ouverture
de la saison
samedi 30 juin 2018.**

**N'oubliez pas nos boîtes à livres
Bonnes vacances à tous nos lecteurs**





Les Associations



Le Club des Hirondelles...

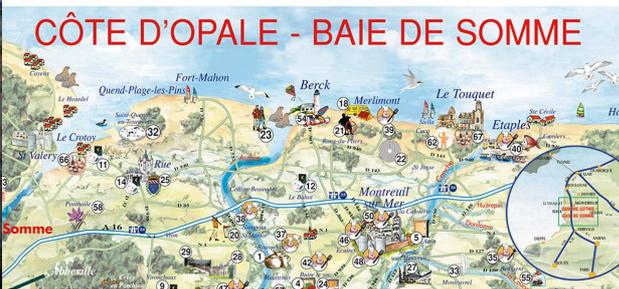


Le 10 mars a eu lieu notre traditionnelle choucroute, qui a toujours autant de succès. 85 personnes dont 60 du Club des Hirondelles.

Maintenant, nous attendons **juin** pour l'escapade **du 17 au 22 juin** 2018 Côte d'Opale, Baie de Somme, Ambleteuse, Saint Omer, Lille...

Afin pour clore cette année au Club **2 juillet** le repas du Club pour accueillir les vacances.

Reprise de nos nombreuses activités **le 9 septembre**.



Ce **19 mars 2018**, peut être le froid n'a-t-il pas incité les personnes à venir, car peu de monde en ce jour de commémoration. Mais nous avons eu l'honneur d'accueillir 34 élèves et leurs professeurs au Monument aux Morts, chose qui n'était pas arrivée depuis très longtemps.



Un grand merci.

Deux enfants (un garçon et une fille) ont lu le message de l'**UFAC** et ont entonné **la Marseillaise**.

Encore merci, pour ce soutien en ce jour de commémoration du 19 mars, pour nos amis soldats présents et disparus, adhérents FNACA. En espérant vous rencontrer au 19 mars 2019.



Infos diverses

Alors que les autoroutes « historiques » franciliennes sont à péage à environ 50 km de Paris ou aux limites de la région Ile de France, **l'A10 et l'A11 sont payantes à 23 km de Paris (Péage à Dourdan et Allanville aux bois).**

GRATUITE
A10

Depuis des décennies les **Élus et usagers** réclament aux autorités et au concessionnaire de rendre ces portions d'autoroute **GRATUITES**.

Jusqu'à maintenant toutes les actions menées par les élus et les usagers n'ont pas abouties.

Pourtant cela pénalise nombre d'usagers devant se rendre à leur travail et leur coûte en moyenne près de 1300€/an pour le simple déplacement domicile-travail. Sans compter les habitants des villages situés sur le réseau secondaire saturé par le transfert de trafic produit par les effets coûteux du péage (RN20, RD 988, RD116, RD 27...).

Pour information la gratuité des autoroutes A10 et A11 sur les 23 km concernés ne représenterait que **0,3%** du résultat net des concessions (1800 M€)

C'est pourquoi le **jeudi 31 mai 2018** (toute la journée)

vos élus et usagers adhérents vont de nouveau se rendre à la **sortie du péage de Dourdan** (*en provenance de Paris*) afin de manifester pour la suppression des péages.

Vous pouvez venir les soutenir dans leurs actions ou encore signer la pétition en ligne sur
www.petitions24.net/autoroutes_a10_et_a11_franciliennes_gratuites

Vous pouvez aussi consulter le site de **l'association A10 gratuite** sur <http://a10gratuite.free.fr/wp/>

En mars 2018, **74 élus**, dont Jean Louis Flores (*Maires, Députés, Présidents de communautés de communes, Sénateurs, Conseillers départementaux et régionaux...*) forment le **Comité des élus pour la gratuité des tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11**

(liste sur <http://a10gratuite.free.fr/pdf/composition-Comite.pdf>).



OFFRE
D'EMPLOI

RAMBOUILLET
TERRITOIRES 

Rambouillet Territoires recrute par voie de mutation

- ✓ Un responsable voirie-réseaux divers (h/f)
- ✓ Un responsable de gestion comptable (h/f)
- ✓ Des agents techniques polyvalents (h/f)

Pour la piscine des Fontaines

- ✓ Un hôte accueil/caisse (h/f)
- ✓ Un maître-nageur sauveteur (h/f)

Retrouvez le détail de ces postes à pourvoir sur:
<http://rt78.fr/ressources-humaines/recrutement/offres-emploi>

Et le **CIAS de Rambouillet Territoires**, acteur majeur du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées des Yvelines Sud recrute :

- ✓ Deux auxiliaires de vie saisonnières à temps complet pour juillet et août (h/f)

✓

vos candidatures **par mail** à : n.ryahi@rt78.fr ou **parcourrier** à Mme RYAHY Najat (Assistante Ressources Humaines) - Centre Intercommunal d'Action Sociale - 14 rue Gustave Eiffel - 78120 RAMBOUILLET



Infos diverses

Sans relâche depuis sa création, adhérents, salariés de la **Ligue** et bénévoles n'ont cessé leur action de lutte contre le cancer, engagée le



14 mars 1918 par Justin Godart, son fondateur. Depuis cette date, que de chemin parcouru, avec des avancées continues de la science, près de **60% des cancers peuvent être guéris!**

Cependant, il reste du chemin à parcourir pour promouvoir les actions d'information et de prévention de la Ligue auprès du grand public, et notamment le sensibilisation de celui-ci aux campagnes de dépistage promues par la Ligue.

Il reste également à améliorer la qualité de vie des malades et à leur faire connaître nos actions: permanences d'écoute et d'information, visites en milieu hospitalier et à domicile, soutien psychologique, aides financières ponctuelles aux familles les plus en difficulté, soins de support accessibles et gratuits assurés par des professionnels: activité physique adaptée, soins de socio-esthétique, ateliers cuisine, accompagnement au retour à la vie professionnelle, etc...

Proche de chez nous, le **comité des Yvelines rend hommage à 100 ans de lutte**, en organisant des événements dans les Yvelines; des événements festifs, des rencontres sportives tout au long de l'année:

- ⇒ Concert et stage de Zumba, les 16 et 18 mars 2018 à Limetz-Villez,
- ⇒ Manifestation « 100 minutes de bonheur », le 31 mars 2018 à Versailles, Maison de Quartier de Porchefontaine
- ⇒ « Une Rose, un Espoir », le 28 avril 2018 dans le sud des Yvelines,

Et a venir:

- ⇒ « Faites du bruit contre le cancer! », le **9 juin 2018 à 12 h**, un moment de mobilisation de tous les Ligueurs et du grand public partout en France au même moment,
- ⇒ Tournoi de Rugby, le **29 septembre 2018** à Maule,
- ⇒ Course/marche familiale contre le cancer, le **14 octobre 2018** à Poigny-la-Forêt
- ⇒ Finale de la Coupe de l'Espoir (compétition de golf), le **2 novembre 2018** à Sailly.

Rédacteur en chef :

Jean Louis FLORÈS

Rédacteurs / concepteurs Michèle BUNEL, Laurent BODHUIN, Claudine FLORÈS, David YOU, Guylaine LAROYE, Élisabeth MASSON, Bruno BARBÉ, Claudine DOMPS, Thomas HAROUN.

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique

CONSERVATOIRE Gabriel Fauré

COMMUNIQUÉ

CONSERVATOIRE
GABRIEL
FAURÉ

MUSIQUE
DANSE
ART
DRAMATIQUE

Réinscriptions
Du 2 au 23 mai 2018

Inscriptions
(dans la limite des places disponibles)
Du 13 au 29 juin 2018

Reprise des cours
Lundi 10 septembre 2018

➔ Horaires et infos sur
www.rt78.fr

Rentrée
2018/2019

La rentrée du 10 septembre se prépare au conservatoire :

- Les élèves ont du 2 au 23 mai pour se réinscrire
- Les nouveaux élèves :
 - pourront s'inscrire du 13 au 29 juin en fonction des places restantes
 - Pour les nouveaux élèves non débutants en danse, des tests seront organisés du 2 au 4 juillet

Attention, le conservatoire fermera ses portes au public : le 4 juillet à 19h et les rouvrira le 30 août à 14h15 !

Plus d'informations sur les contacts et les horaires pour les inscriptions ainsi que la liste des pièces à fournir : www.rt78.fr (www.rt78.fr/actualites/conservatoire-inscriptions-pour-rentree-2018-0)

Documents disponibles :
- [Affiche](#)

CONTACTS

Salvatore PACE
Directeur du conservatoire Gabriel Fauré

Fabienne PERNOT
Directrice de la communication

01 30 41 73 32
 direction.conservatoire@rt78.fr

01 34 57 58 30
 f.pernot@rt78.fr



Annonces

Denis-Guêpes & Frelons
Destruction

06.23.09.41.39

certifié piégeur agréé de nuisibles

Agréé CERTI BIOCIDES

Siret N° 8396982300019